

[Avant mai 1449.].

Lettres de Charles, duc de Bourbonnais et d'Auvergne, faisant réponse à celles des officiers du duc de Savoie, par lesquelles il accepte de repousser la convention initialement prévue à mai 1449 au mois de novembre de la même année, pour ce que le duc de Savoie ne pourrait être présent si elle se tenait en mai.

A. Original disparu.

MENTION : *Mémoires pour servir à l'histoire de Dombes, par Louis Aubret, ..., II, Marie-Claude Guige (éd.), Trévoux, J.-C. Damour, 1868, p. 630 [ouvrage numérisé].*

(DEPERDITUM)

Les gens du duc de Savoie écrivirent plusieurs lettres à notre prince pour reculer l'assemblée qui se devoit faire au mois de mai 1449, jusqu'au mois de novembre, parce que le duc de Savoie étoit de là les monts (...). Notre prince fit réponse qu'il voyoit que ce qu'on en faisoit n'étoit que pour tirer en longueur ; qu'on ne donnoit point les demandes qui avoient été convenues, que cependant il vouloit bien accorder ce délai.

Édition : Olivier Mattéoni et Jean-Damien Généro.

Ce document PDF a été compilé en juillet 2024 dans le cadre du programme de recherche public « Actes princiers au royaume de France (XIV^e-XVI^e siècle) », porté par le Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris (UMR 8589 CNRS-Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) sous la direction scientifique d'Olivier Mattéoni, professeur des universités (Paris 1), et dont les partenaires sont le Laboratoire d'Excellence « Histoire et anthropologie des savoirs, des techniques et des croyances » (LabEx hastec), le Centre Jean Mabillon (EA 3634/ École nationale des chartes), le Centre de recherches historiques (UMR 8558/ CNRS-EHESS) et les Archives nationales de France. La transcription et l'appareil critique du présent acte sont mis à disposition sous [Licence Ouverte V 2.0](#).

Pour plus d'information, consultez le site Actes princiers (actesprinciers.huma-num.fr).